

78

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 78 - hiver 99 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: M.-F. SPIELMANN, R. JUON, C. OLIVIER, A. GALLET
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: tél. 310 81 81

editorial

ESCALADE POUR UNE FÊTE ?

(MFS) Notre Association organise depuis 1980, soit depuis près de 20 ans, une fête de l'Escalade sur le parvis de l'ancien arsenal. Cette soirée, désormais traditionnelle, rencontre depuis lors un vif succès, succès qui va grandissant année après année et qui démontre bien qu'elle répond à un besoin, notamment auprès des habitants du quartier et de nombreux jeunes venus de tous les horizons.

Mise sur pied par des bénévoles, elle représente l'essentiel des ressources de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, qui tout au cours de l'année déploie ses activités qui contribuent à renforcer la convivialité par une présence active dans le quartier, la diffusion de notre journal et la défense des intérêts des habitants.

Or, quelle fut notre surprise d'apprendre que la Compagnie 1602, qui cherche depuis des années à nous empêcher de tenir notre fête, avait demandé et obtenu des Autorités l'autorisation pour utiliser le parvis de l'ancien arsenal jusqu'à 22 heures, le jour même de notre bal, soit sur le même lieu et aux mêmes heures, et ce en contradiction totale avec les promesses faites par ces mêmes Autorités qui nous proposaient leur médiation. En effet, conformément à leur demande nous avons eu une discussion avec le représentant de la Compagnie 1602 dans l'espoir de trouver une solution et aboutir à un accord pour l'organisation conjointe de notre traditionnelle fête de l'Escalade.

L'autorisation délivrée à la seule Compagnie 1602, si elle devait être confirmée, non seulement empêche notre association d'organiser notre fête, mais la prive ainsi des ressources nécessaires à ses activités qui se déroulent tout au long de l'année. Il s'agit donc d'une offensive directe contre notre association et les nombreux bénévoles, qui, toutes conditions sociales et politiques confondues, se mobilisent pour développer la vie associative dans la Vieille Ville.

1200 Genève 3

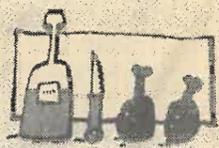
P.P.

André SOUTTER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

Annuler les rectifications d'adresse selon Art. n° 552



Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tél. 022 807 44 90



CHEZ MA COUSINE
" ON Y MANGE DU POULET "
6, pl. du Bourg-de-Four
Vieille-Ville Genève
Tél. 022 / 310 96 96

La Vieille-Ville, future capitale du Canton ?

(RJ) Dans le contexte de la fusion Ville de Genève-Etat, essayons d'imaginer la commune de la Vieille-Ville. Il y aurait bien des chances que cette commune soit créée. Vous imaginez un maire ou une maire élu-e sur la place du Bourg-de-Four à main levée dans la plus pure tradition des Landsgemeinde ? Dans ce cas, la Vieille-Ville, ne pourrait que devenir la capitale de la République et Canton de Genève, d'autant plus que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat y siègent, toute l'administration y est plus que

jamais ancrée et que le Palais de Justice vient d'être agrandi. Par ailleurs, l'AHCVV se pose la question de savoir si elle devra se résoudre à faire appel à la Compagnie 1602 pour bouter hors ses murs les Genevois des autres communes et fermer la Vieille-Ville... aux voitures et aux motos. L'AHCVV, très préoccupée par la démocratie de quartier ne manquera pas à l'occasion de l'Escalade, de se pencher sur la question.

Les Habitants du Centre et de la Vieille-Ville et tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui participent chaque année depuis près de vingt ans à notre bal de l'Escalade ne comprendraient pas que l'accès au parvis de notre quartier nous soit refusé.

Il faut que les Autorités et la Compagnie 1602 sachent que nous ne nous laisserons pas faire et que nous mettrons tout en oeuvre pour organiser notre fête traditionnelle, ce d'autant plus que nous étions, le cas échéant, disposés à ne commencer le bal qu'à partir de 22 heures, pour autant qu'il nous soit permis de nous installer dès 18 heures pour vendre saucisses et vin chaud.

La décision finale appartient donc aux Autorités. Il dépendra de cette réponse si nous pourrons organiser notre traditionnelle fête ou si nous serons contraints de nous mobiliser et faire "l'Escalade" pour le maintien de notre manifestation. D'ores et déjà nous sommes prêts et déterminés pour répondre aux deux éventualités.

**BAL DE L'ESCALADE
DE L'AHCVV
LE SAMEDI 11 décembre
dès 20 heures**

**Venez nombreux
à notre traditionnel
bal de l'Escalade,
Gratuit et en plein air,
sous les canons**



CHOCOLATERIE

TEA-ROOM

Chocolats maison
Truffes champagne
Caramels à la crème

Fermé le dimanche - sauf Escalade et Noël

Bourg-de-Four 12
1204 Genève

☎ 310 40 94



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

COUP DE CŒUR

LA FINESTRA

(nf) Surprenez-vous en goûtant à la cuisine italienne de LA FINESTRA, cadre intime, présentation et service soignés, prix corrects.

A midi, vous pourrez opter pour une des propositions de menu et le soir, une carte plus sophistiquée vous redonnera le goût des vacances ...

(Carpaccio de loup mariné, Fr. 27.-.

Mezze lune de légumes à la crème de courgettes, Fr. 27.-.

Pavé de thon poêlé et peperonata Fr. 38.-.

LA FINESTRA, 11 rue de la Cité, 1204 Genève, TEL. 022 312 23 22
Ouvert du lundi au vendredi, fermé samedi et dimanche.

Galerie Dumont 18

Une nouvelle vitrine sur l'art est apparue en vieille ville il y a un peu moins un an. La Galerie Dumont 18 ouvrait en effet ses portes à la rue Etienne-Dumont, décidée à privilégier des formes d'art plus classiques : la peinture, la gravure, la sculpture ou la musique en sont les principales.

En une année, la Galerie Dumont 18 a réussi à s'adapter à la vie de la vieille ville tout en y apposant sa personnalité. Quelques passants auront peut-être entendu quelques-uns des concerts ou des lectures (souvent organisés par la galerie) au hasard d'une promenade nocturne. Cette activité a pour but de faire découvrir aux gens quelques jeunes talents du monde de la musique classique, le tout dans la décontraction et contre une certaine forme d'arrogance qui a l'habitude de se greffer au domaine de l'art en général.

La démarche est la même pour les artistes peintres, sculpteurs ou graveurs : peu de noms connus seront au rendez-vous pour les habitués, mais les découvertes en valent souvent la peine.

En réunissant diverses manifestations de création artistique, la Galerie Dumont 18 mériterait la dénomination de galerie des arts de préférence au conventionnel «galerie d'art».

LES MANIAQUES DU SECATEUR

(IN) Régulièrement, la très belle fontaine au bas de la rue Tabazan, angle Beauregard, est débarrassée de son feuillage, coupé en haut du mur qui l'entoure et "poutzé net et propre, mon colonel !" Même chose à la rue de la Fontaine, dont le lierre descendait en guirlandes dans la lumière. (Fontaine éclairée le soir).

Au rayon nettoyage, le grand arbre, juste à côté, dont le tronc était garni de lierre depuis des années, a aussi été "nettoyé" soudainement dans l'urgence ! Renseignements pris auprès de deux pépiniéristes connus, il nous a été certifié que ce lierre ne nuisait aucunement à l'arbre et qu'il avait probablement été arraché par souci de propreté !

A ce sujet, parlons encore du mur de la Terrasse d'Aubigné, face au Flore et Spaghetti-factory, les deux restaurants-terrasse. Il a aussi été poutzé, il y a 2 ans, au carcher, et débarrassé de son feuillage. Raison invoquée : on ne veut pas les moineaux !

Pourtant, ces 2 terrasses de restaurants sont couvertes en permanence durant l'été, la clientèle est donc protégée des oiseaux. Et puis, cette manie de sortir le carcher pour poutzer les murs anciens est insensée !

Pendant que vous y êtes, Messieurs, vous pourriez les encaustiquer, ainsi ils brilleront, vos murs ! La présence des oiseaux dérange, les insectes et la verdure aussi. Vous avez la sacrée manie de tuer tout ce qui vit. Quant à l'esthétique, c'est vraiment pas votre fort ! Laissez donc faire la nature, elle fait les choses bien mieux que vous !

Après avoir protesté auprès de la Voirie et du Service des Espaces Verts, nous avons demandé que l'on s'abstienne dorénavant de couper à 1m70 du sol et en droite ligne comme une frange, le beau lierre qui recouvre le mur de la rue de la Fontaine. Promesse avait été faite, qu'à l'avenir, on ne couperait ce feuillage qu'à environ 30 cm du sol. Parole fut tenue. Bravo et merci Messieurs de nous avoir entendus !

Même chose en ce qui concernait les deux sortes de sapins qu'on avait eu la bizarre idée de planter directement sous les arbres que nous nommons familièrement les "haricotiers" du Bourg-de-Four. Ces deux sapins avaient tant grandi sous ces arbres, qu'on avait dû les étêter d'au moins 1m50 !

A la suite de nos protestations, ils ont été déterrés et replantés côte à côte, à la Promenade du Pin, où ils peuvent maintenant s'épanouir en toute liberté. Encore une fois merci !

Qui donc a donné, juste avant l'été, l'ordre imbécile de sectionner deux grandes branches du magnifique arbre de la famille des platanes, au bas de la rue du Perron ? Cet arbre immense et d'une forme si harmonieuse entourait de son feuillage "l'œuvre d'art mastodontesque" qui trône au milieu de son ridicule petit bassin pavé.

Ces branches sectionnées font maintenant un trou irréparable. Des habitants du quartier s'en étaient d'ailleurs plaints à la Tribune de Genève, qui a relaté le fait dans "l'encre bleue"



Elisa, Deborah LAYANI
27 juillet 1999
14, Place Longemalle

Arthur, Maximilien
et
Jian, Victor CARATSCH
8 août 1999
8, Place du Bourg de Four

Carla HUNYADI
6 novembre 1999
9, rue Tabazan

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

Traversée de la rue de la Croix-Rouge

(RJ) Le 8 octobre à 11h00, les feux ont été mis en service officiellement, à coups de bouchons de Champagne. C'est une longue attente d'environ 7 ans qui a ainsi abouti. Il a fallu une pétition de l'AHCVV et de la Maison de Quartier de Chausse-Coq acceptée à l'unanimité du Conseil Municipal pour que nos Autorités cantonales et municipales se décident à mettre en place ces feux.

Maintenant, les personnes âgées, les enfants et leurs parents peuvent traverser en sécurité, sans avoir peur. Les nombreux touristes qui transitent entre Les Bastions et la Treille ne paniqueront plus. Certes les coureurs, les agiles, ceux qui ont la forme et peu de patience prendront plus de risque et comme auparavant se lanceront dans la corrida à leur risque. Bien sûr que l'on se plaint de l'attente, mais avec le temps, les réglages seront effectués et cela ira mieux.

Un grand regret toutefois, le parking à motos peint sur l'élargissement du nouveau trottoir.



**BAL
DE L'ESCALADE
DE
L'ASSOCIATION
DES HABITANTS
DU CENTRE
ET DE LA
VIEILLE-VILLE**

**SAMEDI 11
décembre
dès 20 heures**

Scènes
d'intérieur

Cadeaux, tissus,
décoration d'intérieur

25, Grand'Rue 1204 Genève
Tél. (022) 311 15 00

GABGIE TOTALE AU CENTRE VILLE !

(IN) Si vous avez le malheur de laisser votre chien mettre ses pattes sur un coin de gazon, vous êtes à peu près sûr que deux agents municipaux surgissent soudainement et vous collent une amende entre 80 et 150 F environ. C'est selon la tête du client ou du chien !

Par contre, si vous mettez votre voiture sur un trottoir ou tout autre passage piétons, vous pouvez vous en aller tranquillement. On ne va pas chipoter pour si peu, voyons ! Tout le monde sait aussi qu'un chien ça peut représenter un danger et puis ça salit. Une voiture, jamais !

D'ailleurs les mères de famille avec enfants à la main et bébé dans le pousse-pousse, ça n'a qu'à marcher sur la rue. C'est exactement ce qui se passe

plusieurs fois par jour place du Perron, rue de la Madeleine, et Rues-Basses !

Si l'on ferme les chaînes rue de la Fontaine et Perron, celle devant la Salle Centrale ne le sont plus jamais, depuis fort longtemps. L'espace devant la crèche des enfants de la Madeleine et le long de l'Eglise est garni de voitures et autres véhicules en rang serré.

Les parents qui déposent leurs petits à la garderie se font klaxonner s'ils ne libèrent pas le passage assez rapidement ! Aucun gendarme à l'horizon !

Quant aux Rues-Basses, les voitures de livraison étaient permises jusqu'à 11h30 le matin au bord des trottoirs. Actuellement, vous avez un choix de véhicules garés en épis sur les trottoirs depuis la Fusterie à Longemalle, TOUTE LA JOURNEE ! Alors devant les magasins où sont alignés les tourniquets de vêtements et stands divers, vous devez faire des prouesses pour passer ! TOUT CELA EST MAINTENANT NORMAL !

Rencontré un agent de ville vers le Molard qui m'a affirmé qu'eux n'ont actuellement pas le droit d'intervenir, tant que l'article de loi n'est pas mis en route par le Grand Conseil. Qu'une brigade de la police devrait mettre les amendes, mais trop de travail, ne peuvent pas être partout. Par contre il paraît qu'une centaine de contractuels sont en service, mais on ne les voit jamais ! Où sont-ils ? MYSTERE !



Les marronniers sans marrons

(RJ) Une alerte à la plantation des marronniers sans marrons a fait frémir quelques élus du Conseil municipal qui ont déposé une motion, au mois de juin, pour empêcher ce stupide projet. L'ordre du jour de ce Conseil étant très chargé, on devrait traiter le sujet au mois de décembre, on passera ainsi aux marrons glacés !.....

Vous avez compris qu'il n'est pas question de sacrifier les marrons parce que quelques irresponsables craignent " que cela abîme la carrosserie de leur voiture, ou parce que c'est dangereux pour la tête des promeneurs ou parce que cela encombre les chaussées et les parcs "

Pense-t-on à nos enfants et à l'éveil de leur créativité ? A leur apprentissage au tir de précision ? Un peu de poésie s'il-vous-plaît. On a déjà exterminé les hannetons et l'ambiance que ces petites bestioles créait dans les salles d'école. Pour ma part, la première fois que j'écrivais le mot Swissair était sur une étiquette que je fixais à une patte de ce charmant petit coléoptère avant de l'envoyer voler à travers la classe

Vous rappelez-vous qu'à l'époque on vendait la récolte de marrons pour nourrir les cochons ? Et bien aujourd'hui, il y a un nouveau débouché. Anne Peter du parascolaire et Jean-Michel Haas, animateur à la Maison de Quartier de Chausse-

Coq ont organisé le ramassage des marrons aux Bastions pour ravitailler une entreprise lucernoise Herbotech qui les utilisent dans la fabrication de produits homéopathiques pour soigner les maladies de circulation sanguine.

A 0,50 ct. le kilo, l'école a gagné Frs. 550.- qui iront alimenter la cagnotte scolaire ; celle-ci pourra ainsi financer des sorties cinéma et plein d'autres activités.

Cette expérience est tellement sympathique qu'elle devrait pouvoir se dérouler en l'an 2000 avec la récolte de 10 tonnes de marrons, soit 330 sacs de 30 kilos. De quoi mobiliser toutes les écoles de la Ville avec le concours soit de la Voirie, soit du SEVE (Service des espaces verts) pour autant que la municipalité s'engage sur ce projet.

Voilà une excellente raison pour ne pas remplacer nos chers marronniers par des " clones " asexués.

La publicité fait vivre notre journal. Elle est aussi un lien précieux entre commerçants et usagers du quartier. L'AHCVV cherche pour la gérer, contre rémunération, une personne disposant d'un peu de temps et de la curiosité nécessaire.

Contactez Marie-France Spielmann, tél. 310 81 81 ou CP 3029, 1211 Genève 3.



BULLETIN D'ADHESION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville:

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'AHCVV.
CP 3029,
1211 Genève 3

Genève Vieille-Ville Vieilles rues

Christian Vellas
Gérard Chardonens



GENEVE VIEILLE-VILLE VIEILLES RUES

Ce n'est pas un guide. Surtout pas. Il en existe déjà tant sur la Vieille-Ville de Genève. Ce n'est pas le livre d'un historien. Surtout, surtout pas ! Même si toutes les informations qu'il contient sont puisées aux meilleures sources historiques. C'est simplement le livre d'un promeneur, qui se balade le nez en l'air pour admirer les façades et ne point perdre de vue la pointe de la cathédrale. A déambuler ainsi, on se cogne bien entendu le nez contre les passants. Ou leurs ombres : Calvin, Voltaire, Listz, Lamartine, Amiel, Nietzsche, Courbet, Stendhal... Ils sont innombrables, ces personnages glorieux qui ont vécu ou passé par la Vieille-Ville de Genève. Aucune ville au monde, peut-être, n'a vu s'entrecroiser sur un aussi petit espace, le dos d'une colline, autant de destins étonnants.

Christian Vellas, le journaliste-écrivain, et Gérard Chardonens, le photographe, ont uni leurs talents pour faire revivre ces vieilles rues. En privilégiant l'anecdote, le trait saillant, l'impertinence parfois. Noms de lieux et noms de personnes se sont certes disputés ici la gloire topographique. Chaque fois, le passé est décortiqué, expliqué, révélé. Passionnant voyage à travers le temps.

Après avoir lu ce livre, splendidement illustré, bourré d'informations peu connues et au ton enjoué, le lecteur aura l'impression de mieux connaître la Vieille-Ville, saura mieux la voir, et, en tout cas, ne pourra que mieux l'aimer.

Gérard Chardonens expose actuellement et jusqu'au 30 décembre ses photographies de la Vieille-Ville chez BANG & OLUFSEN, 16 rue de l'Hôtel de Ville. Fermé le dimanche et le lundi.

Publireportage



Echos du Commerce (?)

(CO) C'est avec regret que l'AHCVV constate le départ de la librairie "La Joie de Lire" du 34 Bourg-de-Four. Toutefois, la fondation du même nom poursuit ses activités à savoir, publications, expositions, animations, colloques etc. Nous espérons que l'arcade sera vite relouée à un commerçant (et non pas à des bureaux) afin de garder une certaine animation dans ce secteur.

Cependant, l'AHCVV tient à saluer l'installation, juste en face, soit au 35 Bourg-de-Four, de M. Francis-Henry Reboul, antiquaire (sis auparavant à la rue de la Cité). Il propose dans son magasin divers meubles et objets, de style baroque, gravures anciennes, bois doré italien, objets de charme, qui feront le bonheur des amateurs d'art.

Circulation en Vieille-Ville

Nous avons reçu copie d'une lettre de l'Association de la Vieille-Ville (regroupant principalement les commerçants) signée par son président et vice-président et adressée fin octobre au Conseiller d'Etat M. Ramseyer, concernant l'application des mesures sur la circulation en Vieille-Ville.

L'AHCVV ne peut que rejoindre l'essentiel du contenu et de la forme de cette lettre, et nous vous proposons d'en partager la lecture :

" Monsieur le Président,

Une année est bientôt écoulée depuis la parution de l'arrêté réglementant la circulation et le stationnement dans le secteur Nord-Ouest de la Vieille-Ville. Un arrêté découlant d'une longue transaction, de plus de deux ans, durant laquelle nous avons passé des heures à négocier pouce par pouce ses termes et conditions.

Ces heures de négociation, en ce qui nous concerne, ont été prises sur notre temps de travail, ce qui a coûté très cher à nos entreprises. Toutefois, l'enjeu économique et social en valait la peine et le résultat a abouti à un compromis honorable, car satisfaisant les deux camps opposés. Mais si l'arrêté était acceptable et accepté par tous, son application, quant à elle, est insatisfaisante, voire inacceptable.

En effet, il règne actuellement une pagaille noire dans les rues de la Vieille-Ville, tout le monde fait ce qu'il

lui plaît, aucune des mesures n'est appliquée et même certaines qui avaient été décidées à l'unanimité, ont été unilatéralement changées, sans que nous ayons été consultés. (ex. le stationnement des motos).

Tout se passe comme si les Autorités n'avaient pas les moyens de leur politique, si cela était vraiment le cas, nous ne voyons pas pourquoi nous avons perdu tout ce temps et produit tous ces efforts. A méditer :

En suivant le chemin qui s'appelle "plus tard", on arrive à la place "jamais".

Avec l'espoir que nous n'en soyons pas arrivés là et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de nos salutations les plus respectueuses. "

AVV c/ M. L. Muller,
10 rue des Chaudronniers,
1204 GENEVE



Ont participé à ce numéro:

Nicole FALONY (NF)
Roman JUON (RJ)
Marie-France SPIELMANN (MFS)
Christiane OLIVIER (CO)
Isabel NERNY (IN)

Les articles signés n'engagent que la responsabilité individuelle de leur auteur.

BAC
FRANÇAIS COURS
PONCET
4, cours de Rive

BAC LETTRES et ECO
Préparation par petits groupes
en 1 ou 2 ans

Renseignements et inscriptions
Tél. 022.786.01.69

NUISANCES SONORES

(CO) Parmi les préoccupations de l'AHCVV, celles du bruit et diverses nuisances sonores occasionnées par le service de la voirie (bennes à ordures, nettoyage de la chaussée etc.) ne cessent de nous interpellier. A cet effet, nous avons déjà parlé de ce problème au magistrat chargé du département, M. Christian Ferrazzino.

Dans ce même esprit, une lettre de lectrice nous semble bien refléter la situation:

" Installée à Genève depuis peu, j'ai choisi de vivre en centre ville, car j'aime la ville. Mes fenêtres donnent sur la rue de Croix-d'Or, qui est en général assez calme la nuit et totalement silencieuse au petit matin. Malheureusement, ce doux silence est brisé à 4h45 du matin par la voiturette de nettoyage de la ville, dont le bruit, beaucoup plus élevé que celui d'une voiture normale, résonne à l'extrême dans

..... suite mais pas fin

toute la rue et réveille les habitants. Entre 5h50 et 6h00 du matin, deuxième passage d'une voiturette de nettoyage, sans compter que plus tard il y aura plusieurs autres passages.

Est-il vraiment nécessaire que le 1^{er} nettoyage de la rue de la Croix d'Or, majoritairement piétonnière et dont les commerces n'ouvrent qu'entre 8h30 et 9h00 du matin se fasse dès 4h45 du matin? Est-il vraiment impossible de le planifier autrement ?

A l'heure où nos journaux constatent le nombre croissant et inquiétant de médicaments prescrits pour permettre au citoyen de dormir, est-il vraiment impossible de repenser la vie et le repos des citoyens en meilleure intelligence ? "

Nous continuerons à ce suivre ce dossier et ne manquerons pas d'insister pour le bien-être des habitants.